

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 07 avril 2021

## FRANCE RELANCE : 49 PROJETS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ SOUTENUS PAR L'ÉTAT EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Dans le cadre du plan France Relance et du protocole d'accord État-Région, l'État mobilise 5,2 millions d'euros pour soutenir des projets en faveur de la restauration écologique et des aires protégées en Auvergne-Rhône-Alpes, comme des travaux de régénération des écosystèmes, l'effacement d'obstacles aux continuités écologiques ou encore la mise en valeur et la découverte du patrimoine naturel.

À la suite d'un appel à projets, [49 opérations](#) ont été retenus dans notre région, dont 9 en faveur de la restauration écologique et 40 en faveur des aires protégées. Il s'agit de projets concrets et prêts à être lancés dès 2021, tels que la restauration de zones humides, la réalisation de passages à faune, ou encore l'aménagement de sentiers de découverte. Au regard de la quantité et de la qualité des dossiers reçus, un abondement supplémentaire à l'enveloppe initiale avait été accordé.

Cette action en faveur de la biodiversité contribue directement à la valorisation des territoires, à l'amélioration du cadre de vie des citoyens et à des emplois non délocalisables puisque rattachés à des actions de territoires donnés. En outre, l'appui à la restauration d'écosystèmes, la prévention et l'adaptation aux risques font appel à une grande variété de filières : gestionnaires, conseils ingénierie, infrastructures...

La reconquête des continuités écologiques et la nature en ville sont des gages pour apporter aux populations un cadre de vie plus résilient dans un objectif d'adaptation au changement climatique, d'attractivité résidentielle et touristique des territoires et de soutien au développement de l'économie locale.

D'autres actions du plan de relance biodiversité seront déployées dans la région, notamment par le Parc National de la Vanoise, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Cabinet du préfet – Service de la communication interministérielle